



# MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 29 avril 2025

### La Marine nationale teste en pleine mer un drone offensif sur une cible réelle

- Le 26 avril 2025, au large de Toulon, un drone de surface, mis en œuvre depuis un patrouilleur de haute-mer (PHM) de la Marine nationale, a détoné contre la coque d'un chaland de transport de matériel (CTM) retiré du service.
- Cette expérimentation vise à confirmer la capacité de la Marine à mettre en œuvre depuis la mer une munition navale téléopérée.
- Ce test s'insère dans le cadre des dernières expérimentations conduites par la Marine pour renforcer la préparation au combat de haute intensité des équipages et des bâtiments.

Compte tenu du durcissement du contexte international, il apparaît aujourd'hui pertinent pour la Marine nationale de recourir à de telles campagnes d'expérimentation en mer. La démarche POLARIS, initiée en 2021, vise ainsi à reproduire ses actions au plus proche des conditions d'engagements réels et stimule l'innovation.

C'est dans cette même dynamique qu'un tir de torpille lourde F21 avait été réalisé par un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) contre la coque de l'ex-Premier Maître L'Her en décembre 2024, la faisant couler après dislocation ; que la frégate de type Lafayette Courbet avait été soumise avec succès à un essai de choc par la détonation d'une mine navale en février dernier, ou encore que le porte-hélicoptères amphibie (PHA) Tonnerre avait conduit l'exercice DRAGOON FURY en mars 2025, consistant à tester de nombreux drones et systèmes de drones, offensifs et défensifs, dans le cadre d'une opération amphibie « grandeur nature » avec des éléments de l'armée de Terre.

Conformément aux engagements internationaux de la France, notamment en matière de protection de l'environnement et de la vie marine, la sécurité des usagers de la mer et la préservation de l'environnement ont fait l'objet de mesures spécifiques au préalable et durant l'expérimentation. En outre, la coque cible a préalablement été dépolluée et débarrassée de ses carburants et fluides. La cible avait également été protégée sur la zone d'impact avec des plaques de métal et des pneumatiques faisant office de bouclier pour limiter le risque qu'elle ne coule.

Le résultat et l'analyse de l'expérimentation conduite le 26 avril dernier vont permettre de perfectionner ce système de munition navale téléopérée, tant pour sa mise en œuvre et son guidage que pour la partie pyrotechnique.

**Des images sont disponibles sur la médiathèque de la Marine nationale :**  
<https://www.mediathèque.marine.defense.gouv.fr/>

**Contacts médias :**

SIRPA MARINE  
Section médias  
sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr  
09 88 68 46 67/65

Centre médias du ministère des Armées  
[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)  
09 88 67 33 33

